

CONCOURS PHOTOS « LA FAJOLLE » 2023

Article 1 : Organisation du concours

L'association Lafajolaise organise un concours photos qui a pour thème :

La commune de La Fajolle et son village

Article 2 : Conditions de participation.

Le concours photo est ouvert à toutes les personnes, photographes amateurs de tout âge (adultes et enfants). Les photos non filtrées et retouchées, devront être prises obligatoirement à La Fajolle. La participation au concours est gratuite et sans obligation d'achat. Le mineur participant doit impérativement être inscrit par l'intermédiaire de son responsable légal.

Chaque participant devra remplir et signer le bulletin de participation du concours. Le fait de le signer et de remettre une photo, obligent le concurrent à se conformer au présent règlement, à l'accepter dans son intégralité et à s'interdire toute réclamation.

En participant au concours, chaque participant certifie sur l'honneur :

- qu'il est l'auteur de la photo présentée. Les photographies devront être des œuvres originales et non retouchées. Les organisateurs ne seront pas considérés comme responsables en cas de contestation ou de litige concernant la propriété de la photo.

- qu'il dispose de l'accord écrit des personnages photographiés lorsque leur photo peut mettre en cause le droit des personnes sur leur image. Toute photographie représentant une ou plusieurs personnes identifiables sera présentée sous l'entière responsabilité de son auteur.

Chaque photographe est invité à donner un titre à son cliché.

L'association Lafajolaise se donne le droit de ne pas sélectionner une image hors sujet ou qui porterait préjudice à l'esprit du concours ou à la représentation d'une personne.

Article 3 : Les conditions techniques du cliché.

- La photo doit impérativement être prise à La Fajolle,

- La photo ne doit pas être marquée avec un filigrane, des bordures, un logo, une adresse de site web etc... elle sera présentée de façon anonyme.

- 3 photographies par participant maximum.

Article 4 : Utilisation des photographies.

Le participant s'engage à céder les droits d'utilisation de ses images. L'association Lafajolaise pourra utiliser gratuitement son nom et sa photo pour toute opération en rapport avec le concours (exposition, publication, presse), sans limitation de durée et aucune rémunération ne sera due à ce titre. Les fichiers de photos non sélectionnés seront restitués sur demande.

Article 5 : Calendrier.

Inscription et dépôt des photos jusqu'au 16 juillet 2023. Les photographies doivent être envoyées à l'adresse mail suivante : associationlafajolaise@gmail.com

Les photos seront présentées sur une page dédiée au concours sur le site de la mairie <http://lafajolle.fr/>. au fur et à mesure de leur réception. A partir du 18 juillet 2023 le public pourra voter en ligne jusqu'au 9 août 2023.

Les 20 premiers clichés seront ensuite exposés dans le village à l'occasion de la fête locale.

Article 6 : Informatique et liberté.

Les informations nominatives communiquées par les participants sont indispensables au traitement des participants par les organisateurs. Ces informations ne feront l'objet d'aucune communication ou cession à des tiers. Les données personnelles seront traitées conformément à la loi informatique et libertés du 06 janvier 1978. 2

Article 7 : Litiges et différends

La participation au jeu implique l'acceptation expresse, et sans réserve du présent règlement, en toutes ses stipulations, des règles de déontologie ainsi que des lois et règlements applicables en l'espèce. Si une ou plusieurs dispositions des présentes étaient déclarées nulles ou inapplicables en tout ou partie, cette nullité ou inapplicabilité n'affectera pas la validité ou l'applicabilité du reste du présent règlement.

Article 8 : Dotation

- 1^{er} prix : Panier surprise de produits locaux
- 2^{ième} prix : Panier surprise de produits locaux
- 3^{ième} prix : Panier surprise de produits locaux.

BULLETIN DE PARTICIPATION

CONCOURS PHOTOS « LA FAJOLLE » 2023

Nom :

Prénom :

Âge (si moins de 18 ans) :

(Pour les moins de 18 ans, accord signé des parents ci-dessous).

Adresse :

Ville :

Code postal :

Téléphone :

Mail :

- Déclare participer au concours photos « LA FAJOLLE » 2023
- Déclare avoir pris connaissance du règlement du concours et en respecter toutes les clauses.

Si vous le souhaitez, vous pouvez ajouter un commentaire sur votre photo, notamment le lieu et la date de prise de vue :

A

Le

Signature

Signature des parents avec la mention "Bon pour accord"